RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT du CHER

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Nombre de membres afférents au conseil : 9
Nombre de membres en exercice : 9

Date de la convocation : 7/02/2024
Nombre de membres votants : 6
Suffrages exprimés : 6

SÉANCE du LUNDI 19 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 19 février, à 18 h 00, le conseil d'administration du Centre communal d'Action sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, maire et président, Mme Ghislaine LEGROS, vice-présidente, Mme Ghislaine ARPINO, Mme Elisabeth JAMET, Mme Florence GARREAU et Mme Bernadette GRIPPON.

EXCUSÉS : Mme Virginie SERGEANT, Mme Magali JULLIEN et Mme Hélène GITTON.

DÉLIBERATION N° 01/19-02-2024 : VOTE du BUDGET PRIMITIF 2024.

Le conseil d'administration,
Sur proposition de monsieur le président,
VOTE à l'unanimité le budget primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale de Bengy-sur-Craon qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à :

- **9 694 euros pour la section de fonctionnement**, crédits votés au niveau du chapitre,
- **0 euro pour la section d'investissement**, crédits votés au niveau du chapitre.

Adopté par :

6 voix POUR	**0 voix CONTRE**	**0 ABSTENTION**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,

M. Denis DURAND

Le – 1 MARS 2024

La secrétaire de séance,

Mme Ghislaine LEGROS.

Le – 1 MARS 2024

Diffusion sur le site internet de la commune le – 1 MARS 2024

Transmis au contrôle de légalité le – 1 MARS 2024